

REGLEMENT

RAID MONTAGNES DU CAROUX

04 et 05 juin 2022

1. Objet/Organisateur

Le Raid Montagnes du Caroux est une épreuve multisports de pleine nature organisée par l'association Vertical Raid'Orb (association loi 1901 et son président Mr Vidal Michel, 4 ancien chemin de Bédarieux 34650 Dio et Valquières) affiliée à la Fédération Française de Triathlon.

2. Formats / Activités

Le raid Montagnes du Caroux est composé des activités suivantes : VTT, Trail, Atelier de cordes, tirs, qui s'enchaînent à l'aide de divers supports d'orientation tels que : balisage, carte IGN, carte IOF, roadbook...

4 formules sont proposées : Raid Expert / Raid Initié / Raid Découverte / Raid Enfants-draisienne.

Les équipes sont composées de 2 concurrents toujours en course sans assistance, sauf le raid enfant-draisienne qui se court en individuel.

Des options et portes horaires seront mises en place sur certains formats.

Raid Expert : Distance totale est d'environ 114 km avec un dénivelé de 4100m D+. Une partie de l'épreuve se déroulera de nuit. Les difficultés techniques et physiques sont élevées mais les portes horaires permettent aux équipes de participer et de rejoindre l'arrivée. Les équipes seront en autosuffisance. Des ravitaillements seront tout de même à disposition sur certaines aires de transition. Terrains typés moyenne montagne.

Départ 13h le samedi 04 juin, à St Gervais sur Mare, arrivée le dimanche 05 juin à partir de 14h, même lieu (nuit en bivouac au St Gervais sur Mare entre minuit et 8h). Départ du dimanche 8h.

Raid pour adultes exclusivement (avoir minimum 18 ans dans l'année, à partir de 2004).

Raid Initié : Distance totale est d'environ 54km avec un dénivelé de 1700m D+. Les difficultés techniques et physiques sont assez élevées mais les portes horaires permettent aux équipes de participer et de rejoindre l'arrivée. Les équipes seront en autosuffisance. Des ravitaillements seront tout de même à disposition sur certaines aires de transition. Terrains typés moyenne montagne.

Départ 8h30 le dimanche 05 juin, à St Gervais sur Mare, arrivée à partir de 14h, même lieu.

Raid pour adultes et jeunes sportifs ayant 16 ans et plus dans l'année (minimum 2006).

Raid Découverte : Distance totale est d'environ 27 km avec un dénivelé de 630m D+. Les difficultés techniques et physiques sont peu élevées. Les équipes seront en autosuffisance. Des ravitaillements seront tout de même à disposition sur certaines aires de transition. Terrains vallonnés.

Départ 10h le dimanche 5 juin, à St Gervais sur Mare, arrivée à partir de 14h, même lieu.

Raid pour adultes et jeunes sportifs ayant 12 ans et plus dans l'année (minimum 2010).

Raid Enfants : En individuel, distance totale 6,5km et le dénivelé de 110m D+ (trail et VTT). Pas ou peu de difficultés techniques et physiques. Des ravitaillements seront à disposition sur les aires de transition. Terrains plats et vallonnés.

Départ 15h30 le samedi 04 juin, à St Gervais sur Mare, arrivée à partir de 16h, même lieu.

Raid pour jeunes sportifs nés entre 2010 et 2015 (7 à 12 ans).

Raid Draisienne : En individuel, distance totale 1km, pas de dénivelé. Pas de difficultés techniques ni physiques. Ravitaillement sur la zone du parcours. Parcours totalement sécurisé, sans voiture.

Départ 14h30 le samedi 04 juin, à St Gervais sur Mare, arrivée à partir de 14h45, même lieu.

Raid pour jeunes sportifs nés entre 2016 et 2020 (2 à 6 ans).

3. Inscriptions

Modalités d'inscription : les inscriptions s'effectuent exclusivement en ligne (internet) pour les raids expert, initié et découverte (lien sur le site internet et facebook). Aucune inscription sur place. Les pré-inscriptions au raid enfant et draisienne se sont via notre formulaire « google form » (lien sur le site internet et facebook). Paiement sur place.

L'inscription ne sera prise en compte qu'une fois :

- Dossier complètement renseigné
- Droits d'inscription réglés
- Conformément à l'article 231-2-1 du code du sport, fournir une licence sportive de compétition en cours de validité (FFTRI, ou avec mention sports en compétition), ou à défaut, un certificat médical, datant de moins de 1 an, de non contre-indication à la pratique du sport ou du raid multisports en compétition.

L'inscription comprend :

- Le droit de participer à l'épreuve
- Le repas d'arrivée (goûter d'arrivée pour les enfants) et ravitaillements
- Le cadeau souvenir
- Les cartes et roadbook
- Les fournitures diverses (prêt de matériel, chasubles, sport ident, résultats, sécurité)
- La licence journée pour les non licenciés FFTRI – pass compétition à 2€ à régler en plus du prix de l'inscription au raid. Sauf pour le raid enfant – pas de pass compétition.

Le désistement de l'un des membres d'une équipe ne remet pas en cause la validité de l'inscription de son équipier qui sera autorisé à proposer un nouvel équipier sous réserve de la présentation de toutes les pièces requises, dans les délais requis.

4. Participants

4.1.Engagement des participants

Les participants s'engagent à respecter :

- Le règlement de l'épreuve, ses annexes et documents assimilés
- Les consignes, instructions et directives de l'organisation avant, pendant et après le raid
- La législation en vigueur notamment concernant le respect du code de la route, de l'environnement, de l'assistance à personne en danger...
- Les règles particulières à certains territoires (spécifiées dans le road-book)
- Les territoires empruntés (zones interdites ; cultures ; propriétés privées ; quiétude ; aménagements ; populations...)

Les participants autorisent l'organisation à utiliser à des fins promotionnelles toutes les images fixes ou audiovisuelles réalisées par l'ensemble des médias présents durant l'épreuve. L'organisation s'inscrit pleinement dans la lutte contre le dopage. Des contrôles antidopage peuvent avoir lieu, les participants s'engagent à en accepter les modalités. En cas de contrôle positif, le ou les participant(s) en cause ainsi que leur équipe seront déclassés et exclus du Raid. L'ensemble des fédérations sportives et organisateurs de course sport-nature en seront informés.

4.2.Responsabilité des participants

L'organisation ne peut en aucun cas être tenue pour responsable en cas d'accident ou de défaillance des participants notamment ceux consécutifs à un mauvais état de santé ou à une préparation insuffisante. La participation se fait sous l'entière responsabilité des concurrents. Les organisateurs

déclinent toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation de matériel en dehors des zones gérées par l'organisation.

5. Assurance

L'organisation a souscrit une assurance garantissant sa responsabilité civile d'organisateur, celle de ses préposés et des participants, conformément à la législation en vigueur, pour la durée de l'épreuve. Cette assurance ne couvre en aucun cas le rapatriement de concurrents malades ou blessés. Il ne s'agit pas non plus d'une assurance individuelle accident au profit des concurrents. Il appartient aux concurrents de souscrire s'il le souhaite une police d'assurance de ce type. Toute personne ne bénéficiant pas de convention de remboursement avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie française s'engage à prendre à sa charge tous frais d'évacuation, d'hospitalisation et autres résultant de sa participation au Raid.

6. Classement et chronométrage

6.1. Chronométrage

Le chronométrage s'effectue au temps réel de course auquel vient s'ajouter les éventuelles pénalités. Il est effectué de manière électronique.

6.2. Classement

Raid Expert : Scratch / Mixte / Femme.

Raid Initié : Scratch / mixte / Femme + classement spécial jeunes 16-20 ans.

Raid Découverte : Scratch / Mixte / Femme + classement spécial jeunes 12-14 ans et 15-17 ans.

Raid Enfant : Garçon / fille selon 2 catégories d'âge.

Raid Draisienne : Pas de classement

6.3. Pénalités et disqualification

3 catégories de pénalités pourront être prononcées : pénalités de temps, mise hors classement, mise hors course. Notamment dans les cas suivants (non exhaustif) : absence ou perte du matériel obligatoire ; non-respect des consignes de sécurité ; pollution ou dégradation manifeste des sites ; non-respect des zones interdites, cultures population locales... La mise hors course prend effet immédiatement et dégage l'organisation de tout engagement envers l'équipe concernée.

6.4. Réclamation/jury de course

Les réclamations doivent être déposées par écrit à l'arrivée de l'épreuve du jour, auprès de la direction de course dans un délai de 30 min après diffusion des résultats. Un jury pourra être constitué composé de la direction de course et de 2 concurrents tirés au sort.

7. Les concurrents

Seules les équipes complètes sont autorisées à prendre le départ sauf décision de l'organisation. Pour des questions de sécurité : sur toutes les sections de course, les concurrents d'une même équipe ont l'obligation de rester groupés. Ils doivent toujours rester à portée de voix sans crier, c'est dire à une distance inférieure à 100 mètres.

Aptitudes : tout concurrent atteste savoir nager 25m et à s'immerger sur les raids expert, initié et découverte. Toute équipe atteste détenir un membre capable de s'orienter de nuit ou par mauvais temps.

Abandon / hors course : tout concurrent ayant abandonné ou étant hors course doit prévenir obligatoirement un membre de l'organisation dans les délais les plus brefs.

8. Moyens d'intervention

La configuration du raid en milieu naturel éloigne intrinsèquement en distance et en temps les moyens d'intervention. Chaque participant doit avoir conscience, que les moyens et que les délais d'intervention peuvent être longs, et en particulier beaucoup plus longs que nous les connaissons dans la vie de tous les jours. A cela s'ajoutent les difficultés d'accessibilité techniques de certaines épreuves. Pour toutes ces raisons pratiques et concrètes, nous avons choisi, en concertation et en accord avec les services de secours publics et les autorités préfectorales, de privilégier, la mise en place au plus proche du terrain ou à proximité du terrain des moyens de surveillance et d'observation, et de médicalisation de l'organisation du raid, afin d'optimiser les capacités de ces moyens à pouvoir être en mesure d'intervenir dans le plus grand nombre de situations possibles.

9. Equipement Obligatoire

La liste du matériel obligatoire de course est disponible sur le site internet du raid. Cette liste pourra évoluer en fonction des prévisions météo.

Matériel interdit : GPS, VAE

Les systèmes de traction sont interdits en descente (VTT) et doivent être largables à tout moment.

Les matériels utilisés par les concurrents devront impérativement être normalisés CE. Il est de la responsabilité du concurrent d'avoir un matériel individuel adapté et en bon état de fonctionnement.

10. Acceptation du présent règlement

L'inscription des concurrents entraîne leur acceptation sans condition du présent règlement, ainsi que des divers documents et annexes, tous assimilés au règlement de l'épreuve, et en avoir accepté les termes sans réserve.